



## Demande de renseignement bien immobilier

-----  
Par alchaco

bonjour, voila 9 ans que j'ai acheté une maison avec la mere de mes enfts , celle ci est a 50/ 100 sur le credit et la maison sauf que je paie tout depuis le debut et j'ai fais un apport perso , aujourd'hui je veux vendre qu'elles sont ses droits et demande merci

je ne voudrais pas lui donner la moitié du bien !

-----  
Par pragma

Bonsoir,  
Si vous êtes mariés et sous le régime légal, les revenus constituent des biens communs.  
Qu'ils soient épargnés ou servent à rembourser un prêt, c'est toujours la communauté qu'ils enrichissent.

Bien cordialement

-----  
Par alchaco

merci pour la reponse mais il n'y a ni mariage , ni concubinage ns vivons sous le meme toit avec une maison et le cerdit en commun merci

-----  
Par pragma

L'acte mentionne-t-il que l'apport a été fait par vous ?  
Sinon, sur le papier, elle est bien propriétaire de 50% de la maison.  
Vous pouvez éventuellement trouver un accord entre vous, sinon il faut réunir tous les preuves des dépenses honorées par vous et tenter le coup avec un avocat.

Bien cordialement